

ACTION URGENTE

UNE ARTISTE D'ORIGINE KAZAKHE RISQUE LA TORTURE

Zhanargul Zhumatai, journaliste et artiste membre de l'ethnie kazakhe, a été arrêtée le 10 février 2023, alors qu'elle était chez sa mère à Ürümqi, dans la région du Xinjiang. Elle a été placée en détention par la police chargée de la Sûreté de l'État après avoir communiqué avec des personnes à l'étranger et défendu les droits fonciers des communautés pastorales kazakhes. Elle a déjà été enfermée pendant plus de deux ans dans un camp d'internement, où elle a développé des problèmes cardiaques qui seraient dus à un manque de soins médicaux. Sans possibilité de contacter sa famille ou un avocat de son choix, Zhanargul Zhumatai risque fortement de subir des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Secrétaire du parti dans la région du Xinjiang

Ma Xingrui

479 Zhongshan Lu, Tianshan Qu, Urumqi,

830041, Xinjiang Uyghur Autonomous Region

République populaire de Chine

Copie au directeur du bureau régional de la Sûreté de l'État :

Director - Urumqi Public Security Bureau Shakiyabe Branch

4 Jingyi Lu, Urumqi, 830000, Xinjiang Uyghur Autonomous Region

Monsieur le Secrétaire du parti,

Je vous écris pour vous faire part de mes motifs de préoccupation au sujet de **Zhanargul Zhumatai** (加娜古丽·朱马太), une artiste, musicienne et journaliste d'origine kazakhe. Elle a été arrêtée le 10 février 2023 par des agents de la branche de Shayibak du bureau régional de la Sûreté de l'État d'Ürümqi, alors qu'elle était chez sa mère, cinq semaines après que la police lui a ordonné de se faire admettre dans un établissement psychiatrique pour avoir simplement communiqué avec des personnes à l'étranger.

Zhanargul Zhumatai avait déjà été détenue au Centre de formation professionnelle de Dabancheng durant deux ans et 23 jours, uniquement parce qu'elle avait acheté au Kazakhstan un téléphone portable sur lequel étaient préinstallées les applications Facebook et Instagram, et pour avoir voyagé au Kazakhstan. Durant sa détention dans ce camp d'internement, elle aurait été entravée et menottée, et aurait développé des problèmes cardiaques en raison du manque de soins médicaux.

Il est inquiétant d'apprendre que Zhanargul Zhumatai et des membres de sa famille ont été menacés à de multiples reprises après qu'elle a écrit plusieurs lettres, notamment au Bureau législatif de la région autonome ouïghoure du Xinjiang et au Secrétaire du Comité du parti de la région du Xinjiang, à propos de la corruption au sein de certaines autorités locales, ainsi que des courriers adressés aux autorités locales et évoquant les droits fonciers de sa communauté.

Sans information supplémentaire quant aux charges retenues contre Zhanargul Zhumatai ni aux conditions dans lesquelles elle est détenue, et étant donné qu'elle n'a pas la possibilité de communiquer avec ses proches et un avocat de son choix, je m'inquiète beaucoup pour son bien-être.

Je vous prie donc instamment de :

- libérer Zhanargul Zhumatai immédiatement, à moins qu'il n'existe des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquant qu'elle pourrait avoir commis une infraction reconnue par le droit international ;
- dans l'attente de sa libération, lui permettre de communiquer régulièrement avec sa famille et un avocat de son choix, et veiller à ce qu'elle ne soit pas soumise à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- dans l'attente de sa libération également, faire en sorte qu'elle ait accès aux soins médicaux dont elle a besoin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Zhanargul Zhumatai, une femme de 47 ans appartenant à l'ethnie kazakhe, habite chez sa mère à Ürümqi, dans la région du Xinjiang. Dès son plus jeune âge, elle s'est passionnée pour les arts et a fait preuve d'impressionnantes aptitudes musicales. Elle souhaitait faire connaître la musique et la culture de sa communauté à un public plus large. Selon son profil dans la base de données des victimes du Xinjiang, Zhanargul Zhumatai est arrivée au Kazakhstan pour la première fois en 1999. Elle y a suivi ses études, à l'Université nationale kazakhe Al-Farabi. Ensuite, elle a travaillé en tant que journaliste et a créé sa propre compagnie artistique. En 2008, elle est retournée en Chine et s'est consacrée à l'organisation d'expositions et d'événements visant à préserver la culture kazakhe. Elle a pour cela reçu plusieurs prix.

En plus de son dévouement envers la préservation de la culture kazakhe, Zhanargul Zhumatai s'est engagée à défendre les droits des bergers kazakhs du Xinjiang. Cela lui a valu d'être harcelée à de multiples reprises par les autorités chinoises, mécontentes de ses déclarations dénonçant l'appropriation par le gouvernement des terres des communautés pastorales kazakhes. Le 2 mars 2018, elle a été emmenée au Centre de formation professionnelle de Dabancheng, où elle est restée détenue deux ans et 23 jours. Au cours de sa détention dans ce camp d'internement, elle a été entravée, menottée et frappée, sans avoir accès à des soins médicaux dont elle avait besoin.

Zhanargul Zhumatai, ayant auparavant travaillé comme journaliste pour la chaîne publique du Kazakhstan, a le droit d'habiter dans ce pays.

Le Xinjiang est l'une des régions chinoises dont la population est la plus diversifiée sur le plan ethnique. Plus de la moitié de ses 22 millions d'habitants appartiennent à des groupes ethniques principalement turcophones et majoritairement musulmans, parmi lesquels les Ouïghours (environ 11,3 millions), les Kazakhs (environ 1,6 million) et d'autres populations dont les langues, les cultures et les modes de vie sont très différents de ceux des Hans, majoritaires en Chine « intérieure ».

Depuis 2017, sous prétexte de lutter contre le « terrorisme » et l'« extrémisme religieux », l'État chinois commet des violations systématiques et de grande ampleur à l'encontre de la population musulmane du Xinjiang. On estime que plus d'un million de personnes ont été placées en détention arbitraire dans des camps d'internement à travers la région depuis 2017.

Les autorités chinoises ont nié l'existence des camps d'internement jusqu'en octobre 2018, avant d'affirmer qu'il s'agissait de centres de « formation professionnelle » gratuite et volontaire. Les explications de la Chine, cependant, n'éclairent aucunement les nombreuses informations recueillies auprès d'ancien·ne·s détenu·e·s faisant état de coups, de privation de nourriture et de détention à l'isolement.

Le rapport d'Amnesty International « [Comme si nous étions ennemis de guerre ». Internements, torture et persécutions perpétrés à une échelle massive contre les musulmans du Xinjiang](#) » est le document le plus complet à ce jour sur la répression écrasante que subissent les Ouïghours, les Kazakhs et d'autres minorités ethniques à majorité musulmane au Xinjiang. Les éléments de preuve recueillis constituent une base factuelle qui permet de conclure que le gouvernement chinois a commis au moins les crimes contre l'humanité que sont l'emprisonnement, la torture et la persécution de ces minorités.

En juin 2021, Amnesty International a lancé la campagne internationale [Free Xinjiang Detainees](#), mettant en avant l'histoire de 126 hommes, femmes et enfants qui seraient portés disparus ou victimes de disparition forcée, ou dont on pense qu'ils sont détenus arbitrairement dans des camps d'internement ou des prisons du Xinjiang. Ils sont représentatifs de toutes les personnes, que l'on estime à plus d'un million, qui ont été portées disparues, soumises à une disparition forcée et détenues arbitrairement dans des camps d'internement et des prisons dans la région du Xinjiang depuis 2017.

En août 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a publié un rapport très attendu appuyant les conclusions proposées entre autres par Amnesty International, selon lesquelles l'ampleur de la détention arbitraire et discriminatoire de Ouïghours, de Kazakhs et de membres d'autres groupes à prédominance musulmane au Xinjiang peut constituer des crimes de droit international, et notamment des crimes contre l'humanité. Il a également répertorié des allégations de torture et d'autres mauvais traitements, des cas de violences sexistes et sexuelles, de travail forcé et de disparitions forcées, entre autres graves violations des droits humains.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : chinois, anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 15 mai 2023

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Zhanargul Zhumatai (elle)